

Les personnes, les entreprises et les organisations qui étaient susceptibles de porter un intérêt particulier aux travaux du groupe ont été invitées à présenter leurs propositions, et des rencontres ont été organisées. Entre juin 1990 et mars 1991, le groupe de travail a rencontré 60 entreprises, administrations, syndicats et autres organisations et particuliers, ou en a reçu des propositions écrites. L'**Appendice 1** dresse la liste de ceux que le groupe de travail a rencontrés et/ou dont il a reçu des propositions.

Le groupe de travail tient à exprimer sa gratitude à tous ceux qu'il a rencontrés ou qui lui ont présenté des propositions, pour leurs opinions éclairées et les renseignements qu'ils lui ont fournis. Ces apports ont élargi sa compréhension des incidences souvent subtiles de toute modification des politiques en matière de transport aérien international et elles ont conféré la dimension pratique indispensable aux délibérations du groupe de travail. Celui-ci est conscient de ce que la présentation des propositions, de vive voix ou par écrit, a demandé de temps et d'efforts. Il a attentivement examiné toutes ces propositions pour parvenir à ses conclusions et à ses recommandations. Les recommandations et les observations figurant dans les propositions reçues sont résumées au Chapitre VII.

### C. Structure du présent rapport

Le présent rapport est divisé en trois volumes, plus un quatrième volume de notes techniques. Le Volume I fournit l'information de base sur le transport aérien international. Il comprend un bref historique du régime du transport aérien international et de la politique du Canada en la matière, en mentionnant notamment ses accords bilatéraux sur les services aériens et ses courants de trafic actuels. Il examine aussi les aspects économiques fondamentaux de cette industrie. Il présente ensuite un résumé des